



Association Queyrassine des Loueurs de Meublés

BULLETIN de COTISATION (<https://www.queyras-locations.fr>)

Cotisation pour l'année 2026
Panonceau de l'association

: **30€** par membre.
: **37€** l'unité.

Pour le renouvellement de votre cotisation, veuillez remplir **tous** les champs suivants :

Nom, Prénom du propriétaire :

Adresse postale :

Téléphone(s) :

Téléphone portable (donnant accès à l'option SMS) :

Adresse de messagerie :

Site internet personnel :

Nom de la location ou des locations :

.....

Commune du (des) meublés :

Si vous êtes propriétaire de plusieurs meublés, veuillez :

Spécifier le nombre :

Type de règlement choisi : Virement bancaire Chèque

Le RENOUVELLEMENT de votre cotisation est à régler à compter du 1^{er} janvier de chaque année, par chèque ou virement bancaire. (Adresse postale et RIB AQLM en bas de page).

Ce bulletin est à joindre au courrier avec votre chèque ou à envoyer par mail à l'adresse suivante aqlm@queyras-locations.fr si vous régler par virement bancaire.

Je règle la cotisation de **30€** et je consens à ce que mes coordonnées, nom, adresse postale et adresse de messagerie, numéros de téléphone et site soient inscrits sur le site queyras-locations.fr à des fins de contacts touristiques.

Je souhaite obtenir un panonceau au tarif de **37€**.

Date et Signature :